



Paris, le 24 août 2010

**Sébastien SIHR**  
Secrétaire Général

A

**Monsieur Luc CHATEL**  
Ministre de l'Education Nationale  
110, rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

A quelques jours de la rentrée scolaire, je tiens à attirer votre attention sur la situation particulière des enfants des familles non sédentaires. Ces dernières semaines, les mesures visant à évacuer des camps puis à expulser du territoire national les familles Roms ont créé une atmosphère d'exclusion et de rejet bien éloigné de la fraternité, un des piliers de notre pays attaché aux droits de l'Homme. Je tiens à exprimer ici notre émotion face à cette situation et notre opposition à ces mesures.

Pour les enfants de ces populations, comme pour tous les autres enfants, la scolarisation est un droit, comme le précise la Convention Internationale des Droits des Enfants. Alors que 10% seulement des enfants Roms sont scolarisés, il est à craindre que cette situation ne produise une grande méfiance des familles vis à vis de l'école. De fait, je vous demande, Monsieur le Ministre, de rappeler le droit à l'éducation pour tous les enfants et de donner des garanties que les familles Roms ne seront pas menacées par le fait d'emmenner leurs enfants à l'école.

De plus, au delà de la situation particulière des familles Roms, je crains qu'aujourd'hui, le climat lié aux événements de ces dernières semaines n'entrave la scolarisation des enfants des familles non sédentaires qui éprouvent aussi des difficultés à trouver des aires d'accueil comme le prévoit pourtant la loi Besson de 2000. Or, déjà fragile de par leur vie nomade, cette scolarisation repose sur la confiance construite avec les familles. Depuis quelques années, notamment au niveau de l'école primaire, un travail important a été accompli pour favoriser cette scolarisation sans laquelle ces enfants auront bien du mal à trouver plus tard leur place dans la société. La hausse de la fréquentation de l'école depuis quelques années est le fruit des actions de sensibilisation menées auprès des familles par les associations. Les enseignants ont également largement contribué à faire de l'école un lieu d'accueil et d'apprentissage apprécié par les familles, souvent sans réel soutien, les CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des voyageurs) ne pouvant répondre à toutes les demandes. Ce travail risque bien d'être remis en cause.

A l'heure où tous les écoliers préparent leur cartable pour retourner sur les bancs de l'école, j'attends, Monsieur le Ministre de l'Education nationale, que vous réaffirmiez fortement le droit à l'école pour les enfants de ces familles non sédentaires, que les parents soient en situation régulière ou non, le refus de toute discrimination à leur égard, et l'engagement du gouvernement à permettre à tous ces enfants de retrouver leurs places dans les écoles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



**Sébastien SIHR**